

Nom :

Prénom :

Vous trouverez ci-après la liste des documents à fournir. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

DOCUMENTS à REMPLIR

- 1. Fiche de renseignements**
Selon la situation, fournir un document officiel précisant qui a la garde de l'enfant :
 - Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e), la copie du jugement indiquant à qui l'enfant est confié.
 - En cas de tutelle, la copie du jugement ou de l'attestation qui vous a été délivrée par le maire.
- 2. Fiche d'urgence + Photocopie du carnet de vaccination + Si nécessaire : Fiche de renseignements médicaux confidentiels sous enveloppe cachetée**
- 3. Fiche pédagogique + bulletin du 3ème trimestre**
- 4. Autorisation parentale de sortie (permanences – absences d'enseignant – changements d'emploi du temps)**
- 5. Autorisation parentale « DROIT A L'IMAGE » complétée et signée**
- 6. FACULTATIF : Cotisation bénévole pour la Maison des Lycéens** (ordre de la MDL du lycée Jean Vilar)
- 7. Fiche intendance + Relevé d'identité bancaire RIB**
Pour l'élève demi pensionnaire :
 - Un chèque de 5.70€ pour le **Badge DP à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean Vilar**
 - Un chèque de 20 repas à **établir à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean Vilar**. Pour en connaître le montant, merci de vous référer à l'annexe restauration scolaire jointe.
 - **Attestation de paiement de quotient familial** de la **CAF** ou **Région Ile de France**.

DOCUMENTS à FOURNIR

- Bulletin du 3ème trimestre (vous pouvez rajouter le 1^{er} et le 2ème trim.) agrafés à la fiche pédagogique
- Photocopie de la carte d'identité de votre enfant
- L'EXEAT (certificat de fin de scolarité) délivré par l'établissement précédent.
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- Relevé d'identité bancaire RIB à agraffer à la fiche d'intendance
- Photocopie du carnet de vaccination à agraffer à la fiche d'urgence

DOCUMENTS pour INFORMATION

- Fiche information assistante sociale (à conserver)
- Annexe restauration scolaire.
- Les différentes options proposées au lycée.

ATTENTION : Votre INSCRIPTION ne sera DEFINITIVE que lorsque vous aurez remis ou envoyé au lycée l'EXEAT (certificat de fin de scolarité) AU PLUS TARD le jour de la pré-rentrée.

Ce document vous a été fourni par votre établissement d'origine.

Information concernant les PHOTOS de classe :

Veillez noter que les photos de classe (groupes et individuelles) pour l'année scolaire 2024-2025 auront lieu le jour de la rentrée scolaire (soit le lundi 2 ou le mardi 3 septembre 2024 selon le jour de rentrée pour votre enfant).
La Maison des lycéens.

1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS SECONDE

Année scolaire : 2024 2025

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : ___ / ___ / ___

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ___

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez.....

Ou possède sa propre adresse

Code postal : ___ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France
(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ___ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ___ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ___ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ___ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).

L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de l'exécution d'une **mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

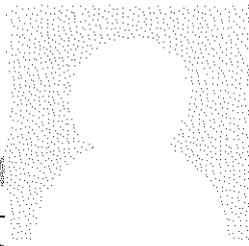
Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

2 - FICHE D'URGENCE

RNE établissement : 0772229E
Année scolaire : 2024/2025

LGT JEAN VILAR
83 AVENUE SALVADOR ALLENDE
77100 MEAUX



Fiche d'urgence DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____
N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____ (poursuivre au verso si besoin)
NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :



SECONDE
RENTREE 2024

Collège d'origine

NOM

PRENOM

.....

TRONC COMMUN : ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Choix des langues vivantes

LANGUE VIVANTE 1 AGL. Autre LV CNED* :.....

LANGUE VIVANTE 2 ALL. ESP. Autre LV CNED* :.....

*Formulaire d'inscription du CNED indispensable et frais d'inscription à la charge des familles

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL :

2 Enseignements facultatifs maximum : 1 dans chaque domaine

1 seul enseignement facultatif dans le domaine 1

- SECTION EUROPEENNE 2 H 1H en AGL + 1H HIST enseignée en AGL
- EPS FACULTATIF 3 H Horaires en plus des 2 h obligatoires
- MUSIQUE 3 H
- LATIN 3 H
- GREC 3 H
- ITALIEN 3 H LV3 qui vient s'ajouter au 3h de LV1 + 2.5 de LV2

1 seul enseignement facultatif dans le domaine 2

- SCIENCES et LABORATOIRE 1.5 H
- SANTE et SOCIAL 1.5 H
- MANAGEMENT et GESTION 1.5 H

Les effectifs étant limités dans les groupes d'enseignement optionnel, les bulletins seront pris en compte pour déterminer la liste des élèves affectés dans l'enseignement facultatif. Vous connaîtrez vos options le jour de la rentrée.

Les emplois du temps et les constitutions de classe intègrent les choix d'option de votre enfant. Aucun changement ou abandon ne seront acceptés au cours de l'année.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

**4 - AUTORISATION PARENTALE
de SORTIE
pour élèves mineurs :
Rentrée 2024**

**AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE
ELEVE MINEUR
ANNEE 2024-2025**

Meaux, le / / 2024,

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant.

Je soussigné(e) (Nom)

(Prénom), responsable légal(e)

de l'enfant

en classe de l'autorise à quitter l'établissement en cas de permanence, d'absence imprévue de professeurs ou de modification exceptionnelle d'emploi du temps, conformément aux horaires définies dans le règlement intérieur.

Dans le cas contraire, dès la rentrée scolaire, vous êtes invité(e)s à contacter le/la CPE, référent(e) de votre enfant afin d'établir un protocole.

Date et Signature du/de la responsable légal(e)

***AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER,
EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE et/ou LA
VOIX***

Je (nous) soussigné(s) :

Domicilié(s) au :

.....
.....

- autorise/autorisons à filmer et/ou photographier mon enfant mineur,
 autorise/autorisons à enregistrer la voix de mon enfant mineur
 n'autorise/n'autorisons pas à filmer et/ou photographier mon enfant
mineur
 n'autorise/n'autorisons à enregistrer la voix de mon enfant mineur

Nom :

Prénoms :

Scolarisé au sein de l'établissement, pour la présente année scolaire en classe de :
.....

À utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image et/ou voix de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire,

À diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image et/ou la voix de mon enfant susmentionné sur le site Internet de l'établissement jusqu'au.....

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à, le

Signatures des représentants légaux (père & mère)



La Maison des Lycéens (remplace le FSE) est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus.

Le rôle de la MDL est de développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Formulaire d'adhésion

Année scolaire 2024/2025

Nom et Prénom de l'élève :

Nom du responsable légal :

Verse à ce jour par chèque libellé à l'ordre « MDL du lycée Jean Vilar », au titre de cotisation à la MDL du lycée Jean Vilar, la somme de (cocher) :

- 5 euros en tant que membre
-euros en tant que donateur

A.....

Signature :

Le.....

Information concernant les PHOTOS de classe :

Veillez noter que les photos de classe (groupes et individuelles) pour l'année scolaire 2024-2025 auront lieu le jour de la rentrée scolaire (soit le LUNDI 2 ou le MARDI 3 septembre 2024 selon le jour de rentrée pour votre enfant).

Pour information,

La Maison des lycéens.

IDENTITE DE L'ELEVE		INE :																												
Nom de famille :		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>																												
Nom d'usage :		Né(e) le : / /																												
Prénoms :																														
Commune de naissance :		Département de naissance :																												
Pays de naissance :		Nationalité :																												
COORDONNEES DE L'ELEVE																														
<input type="checkbox"/> L'élève habite chez :																														
<input type="checkbox"/> Possède sa propre adresse :																														
Code postal :																														
Commune :																														
Pays :		@ Courriel :																												
☎ domicile :		☎ travail :																												
☎ mobile :																														
SCOLARITES			Date d'entrée dans l'établissement :																											
Année scolaire	MEF	Division	Date début	Date fin	Etablissement	Commune																								
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Régime actuel :</p> <p>Restauration :</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Régime précédent :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lundi</th> <th>Mardi</th> <th>Mercredi</th> <th>Jeudi</th> <th>Vendredi</th> <th>Samedi</th> <th>Dimanche</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Déjeuner</td> <td colspan="7"></td> </tr> <tr> <td>Dîner</td> <td colspan="7"></td> </tr> </tbody> </table> </div> </div>								Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Déjeuner								Dîner							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche																							
Déjeuner																														
Dîner																														
Bourse principale :			Echelon / parts :																											
Autre bourse :			Echelon / parts :																											

REPRESENTANT LEGALPaiement des frais scolaires : Perçoit les aides :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : A contacter en priorité :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

IBAN : Titulaire du compte :

BIC : Domiciliation bancaire :

REPRESENTANT LEGALPaiement des frais scolaires : Perçoit les aides :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

PCS :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : A contacter en priorité :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

IBAN : Titulaire du compte :

BIC : Domiciliation bancaire :

PERSONNE EN CHARGEPaiement des frais scolaires : A contacter en priorité :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

IBAN : Titulaire du compte :

BIC : Domiciliation bancaire :

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

Les missions du service social en faveur des élèves

(Circulaire missions et fonctionnement du 22.03.2017):

- aider l'élève à construire son projet personnel, contribuer à la prévention de l'échec scolaire et de ses conséquences et à ce titre, à la définition du projet d'établissement
- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficulté, notamment lorsqu'ils peuvent bénéficier d'une scolarité adaptée ou d'un parcours spécifique
- participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et apporter ses conseils à l'institution dans ce domaine
- contribuer à faire de l'école un lieu de vie.

Permanence les mardis et vendredis:

01.60.23.00.00

Vous pouvez prendre rendez-vous au lycée Jean Vilar, par l'intermédiaire de la boîte mail de l'ENT, auprès de Madame GABRIEL Emile

(À remettre au directeur ou au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire)

Fiche à compléter si votre enfant est :

- **Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.**
- **Susceptible de prendre un traitement d'urgence.**
- **Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.**

- **NOM :**
- **PRENOM :**
- **ADRESSE :**
- **TEL :**
- **TEL MOBILE :**

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de trouble de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

***Vu et pris
connaissance,
Le représentant
légal***

Date

Signature



COMMENT OBTENIR SON QUOTIENT FAMILIAL POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ?

Vous êtes allocataire CAF :

Munissez-vous de votre code postal et de votre n° DOSSIER (anciennement intitulé « n° allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculatrice du site www.iledefrance.fr/equitables, pour **obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF.**

ou

Rendez-vous sur le site www.caf.fr ou sur l'application « CAF mon compte », pour obtenir l'« **Attestation de paiement** » de la CAF en suivant les étapes :

1. Connectez-vous à votre espace personnel CAF
2. Cliquez sur « Mes attestations »
3. Cliquez sur « **Attestation de paiement** »
4. Cliquez sur le mois en cours
5. Cliquez sur « **Recevoir par courrier** » ou « **Télécharger** ».

Attention, le document demandé pour les allocataires CAF est l'« Attestation de paiement », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « Attestation de quotient familial ».

Vous n'êtes pas allocataire :

Rendez-vous sur la calculatrice du site www.iledefrance.fr/equitables pour obtenir votre Attestation de quotient familial Région.

Vous aurez besoin des documents suivants :

- votre livret de famille,
- **votre dernier avis d'imposition (avis d'impôt 2023 sur revenus 2022),**
- le justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) de moins de 3 mois.

Une copie de ces documents devra être impérativement fournie au lycée pour permettre leur prise en compte.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme
téléphonique
Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'Informations ?



www.iledefrance.fr/equitables

Familles allocataires de la CAF Obtenez votre quotient familial pour l'inscription à la restauration scolaire de votre lycée



Sur la calculette de la Région Île-de-France

Munissez-vous de votre code postal et de votre n°DOSSIER [anciennement intitulé « n°allocataire CAF »] et rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/equitables, pour obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF.

Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone, entrez vos codes d'identification. Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

- 1 « Mes attestations »
- 2 « Attestation de paiement »
- 3 « Pour le mois de ... » (mois en cours)
- 4 « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile. En téléchargeant votre attestation de paiement, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.



Attention, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte », le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

Sur www.caf.fr

1. Cliquez sur « mon compte », entrez son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », cliquez sur « mes attestations », puis sur « attestation de paiement » 1, puis « pour le mois de... » (mois en cours) 2 :



Attention, lorsque vous utilisez le site www.caf.fr, le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065

Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



QUEL EST LE TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?



- Tarifs « élèves » rentrée 2024 : gel du tarif de la tranche A de quotient familial (QF) et revalorisation selon la hausse de l'indice annuel des prix à la consommation de +1,98% des tranches B à J :

TARIFS 2024-2025 DANS LES LYCEES PUBLICS D'ILE-DE-FRANCE

	Quotient familial CAF	Tarif repas	20 repas
A	≤ 183.00 €	0.50 €	10.00 €
B	≤ 353.00 €	1.77 €	35.40 €
C	≤ 518.00 €	1.98 €	39.60 €
D	≤ 689.00 €	2.19 €	43.80 €
E	≤ 874.00 €	2.40 €	48.00 €
F	≤ 1078.00 €	2.61 €	52.20 €
G	≤ 1333.00 €	2.81 €	56.20 €
H	≤ 1689.00 €	3.37 €	67.40 €
I	≤ 2388.00 €	3.96 €	79.20 €
J	> 2388.00 €	4.49	89.80 €

Couple ou parent isolé + 1 enfant (2,5 parts)	Couple + 2 enfants (3 parts)	Couple + 3 enfants (4 parts)
≤ 457.50 €	≤ 549.00 €	≤ 732.00 €
≤ 882.50 €	≤ 10 59.00 €	≤ 1 412.00 €
≤ 1 295.00 €	≤ 1 554.00 €	≤ 2 072.00 €
≤ 1 722.50 €	≤ 2 067.00 €	≤ 2 756.00 €
≤ 2 185.00 €	≤ 2 622.00 €	≤ 3 496.00 €
≤ 2 695.00 €	≤ 3 234.00 €	≤ 4 312.00 €
≤ 3 332.50 €	≤ 3 999.00 €	≤ 5 332.00 €
≤ 4 222.50 €	≤ 5 067.00 €	≤ 6 756.00 €
≤ 5 970.00 €	≤ 7 164.00 €	≤ 9 552.00 €
> 5 970.00 €	> 7 164.00 €	> 9 552.00 €

La section européenne au lycée Jean Vilar permet d'avoir :



➤ un enseignement supplémentaire en ANGLAIS : 1 heure d'enseignement supplémentaire

➤ accompagné du travail en langue étrangère d'une Discipline Non Linguistique (DNL) Histoire-Géographie.

Une scolarité en section européenne permet l'obtention de l'indication « section européenne » suivie de la désignation de la langue sur le diplôme

du baccalauréat.

Pour cela, l'élève doit obligatoirement avoir suivi les enseignements propres à ces sections de la classe de 2^{nde} à la terminale.

Les objectifs sont :

- Développer les compétences en langues étrangères
- Améliorer les performances scolaires de l'élève par un travail de qualité et exigeant
- Faciliter la réussite professionnelle en permettant aux élèves de présenter un profil linguistique très solide certifié par des normes européennes, gage d'une meilleure insertion professionnelle dans l'Union Européenne.
- Augmenter l'ouverture à l'espace européen, par la découverte d'autres pratiques culturelles, scientifiques,



1.1.1

Modalités d'organisation de l'enseignement : les élèves de la section européenne ont en plus des 3 heures d'Anglais du Tronc commun en 2^{nde} (avec leur classe) ont :

- 2 heures de plus
- Avec **deux enseignants** différents : 1 heure avec la **professeure d'Anglais** et 1 heure avec le **professeur de DNL** en Histoire-Géographie.
- Ces **2heures de cours sont spécifiques aux élèves de la section**. Par conséquent, les deux professeurs ne sont **pas forcément les enseignants habituels** des élèves en anglais général ou Histoire Géographie.
- Les élèves en Terminale passent un diplôme reconnu au niveau européen



"Nous ne sommes pas seulement corps,
ou seulement esprit ; nous sommes
corps et esprit tout ensemble."
George Sand



Pour qui ?

- élèves cherchant un volume horaire d'activités plus important
- élèves envisageant la spécialité EPPCS (EPS) en classe de première (cumulable avec l'option EPS)
- élèves envisageant une poursuite d'études en STAPS

CONTACTS

LYCÉE JEAN VILAR
83 AVENUE SALVADOR ALLENDE
77100 MEAUX
01 60 23 00 00
ce.0772229e@ac-creteil.fr
<https://lycee-jeanvilar77.jimdo.com>

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS

3 Heures par semaine

3 Activités

Badminton

Laser Run

Gymnastique Acrobatique

3 Années garanties

⇒ option accessible aux
filières technologiques
après la seconde

OUVERTE À TOUS !!

Choisir un
enseignement
optionnel

C'est une façon de
réussir tout en se
faisant plaisir !!

Les professeurs d'EPS
eric.carpentier@ac-creteil.fr
christine.genavat@ac-creteil.fr





OPTION MUSIQUE

AU LYCÉE JEAN VILAR

POUR QUI ?

TOUS les élèves arrivant au lycée.

Quel que soit leur niveau musical.

POURQUOI ?

Développer ses connaissances musicales.

Participer à des projets ambitieux.

Se faire plaisir.
Etc.



musiquejeanvilar77@gmail.com

PRATIQUER

avec sa voix ou son instrument

ÉCOUTER

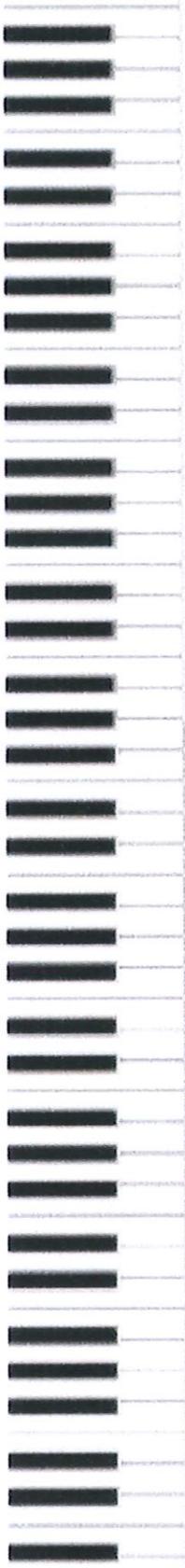
tous les styles de musique, de toutes les époques

RENCONTRER

des artistes et des professionnels



MUSIQUE.JEAN.VILAR.MEAUX



L'option musique s'adresse à tous les lycéens

ne souhaitant pas arrêter la musique après les quatre ans du collège, quel que soit leur niveau musical. A raison de 3h par semaine, les **débutants** acquerront de solides bases, et les **musiciens confirmés** approfondiront leurs connaissances en analyse, histoire de la musique, esthétique, etc.

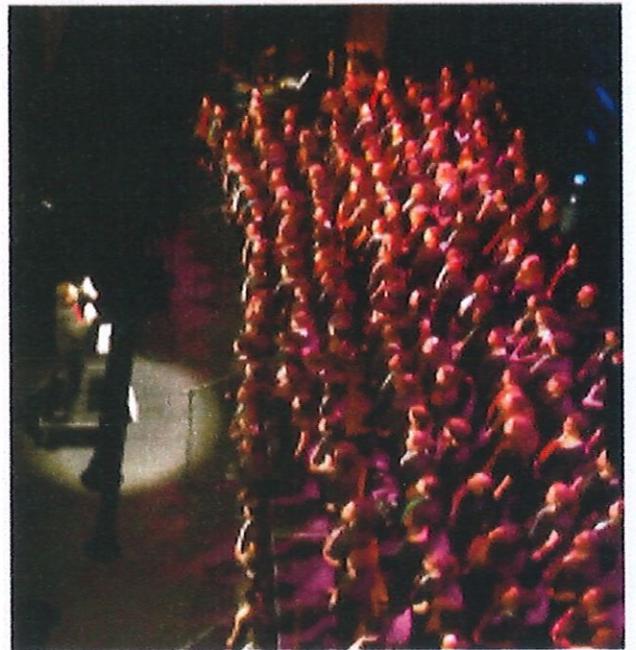
Tous **développeront leur oreille** par la découverte permanente.



Plusieurs **représentations** sont organisées chaque année afin de permettre aux élèves de se produire sur **scène**.

Des **rencontres** avec des **professionnels** du monde de la musique (musiciens, ingénieurs du son, producteur de radio, etc.) sont également organisées.

Enfin, un ou plusieurs **projets** guident le travail de l'année.



Le but principal de l'option musique au lycée est de **découvrir les musiques** — classique, chanson, rock, jazz, slam, musique contemporaine, etc. — à travers **l'écoute et la pratique**, qu'elle soit instrumentale et/ou vocale.





Avoir son BAC

Dans le cadre de la nouvelle réforme du bac, le grec et le latin seront les seules options facultatives qui rapporteront des points bonus au baccalauréat: les points obtenus au-dessus de la moyenne en première et en terminale compteront pour un coefficient 3 dans le total des notes prises en compte pour le bac.

Maîtriser le vocabulaire scientifique

Les langues anciennes ont la réputation d'être mortes. En réalité, s'il y a bien un domaine où elles sont vivantes, c'est le domaine scientifique. Tout le vocabulaire scientifique a été directement emprunté au grec et au latin: lithosphère, anémogame, lymphocyte, photon...

Ce sont autant de mots nouveaux qui devront être appris au lycée. Les langues anciennes sont alors une aide essentielle pour comprendre le sens et l'orthographe, souvent complexe, de ces mots.

Développer son esprit critique

À Athènes, au IV^{ème} siècle avant J.C. les «sycophantes» étaient des «calomnieurs professionnels» que l'on pouvait payer quand on voulait ruiner la réputation de quelqu'un...

Les Grecs ont inventé la démocratie: ils ont débattu de la place de la religion dans la cité, du juste et de l'injuste, de la peur de la mort, de l'importance de la réputation et de la rumeur...

L'apprentissage du grec et du latin donne des repères, du recul, une distance critique pour comprendre les débats qui traversent les sociétés modernes.

Comprendre les langues vivantes

Faire, fare, fazer, hacer, face...Il y a comme un air de famille non? C'est normal il s'agit du même mot, «faire», dans plusieurs langues romanes! Comment expliquer cette ressemblance? Le latin. Connaître les langues anciennes c'est en fait connaître l'origine commune des langues que nous parlons aujourd'hui. Faire le lien entre ces langues est alors un atout important pour mémoriser le vocabulaire et comprendre la grammaire.

Acquérir une culture générale

Théâtre, sport, mythologie, poésie, sculpture, histoire, philosophie sont nés dans l'Antiquité. Suivre les cours de Grec et de Latin permet d'acquérir ces notions fondamentales et de connaître les mythes fondateurs de notre culture. Cet apport peut se révéler décisif au moment de passer le baccalauréat.

Améliorer son expression écrite et orale

Tous les lycéens de première se verront poser une question de grammaire lors de l'épreuve orale du bac français. Beaucoup d'élèves arrivent au lycée avec des lacunes importantes en français. Les cours de grec et de latin offrent l'opportunité de mieux maîtriser la grammaire et l'orthographe en se familiarisant avec l'histoire de la langue française.

Voyager dans le temps

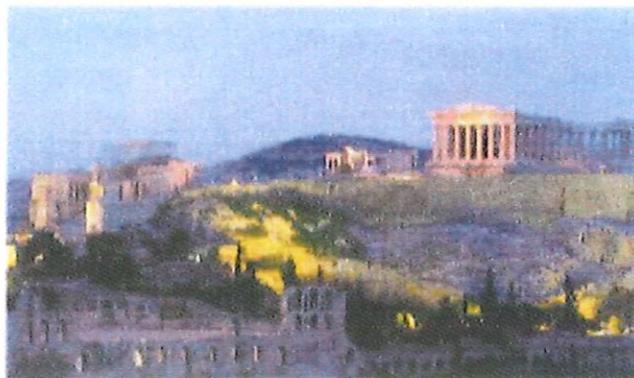
Faire du grec et du latin, c'est manifester une curiosité intellectuelle, une ouverture à l'autre, c'est voyager dans le temps, à travers tout le monde méditerranéen, d'Istanbul à Athènes, de Rome à Carthage, en passant par Delphes et Olympie...

Les conditions d'inscription

Lors de l'inscription en seconde, les options grec et latin s'adressent à tous les élèves, quelle que soit la première à laquelle ils se destinent. Ces options sont **ouvertes aux grands débutants** (ceux qui souhaitent démarrer ces matières et qui n'en ont pas fait au collège). Les élèves ont la possibilité de s'inscrire en grec et en latin, ces deux matières étant étroitement complémentaires.

«Après trois ans de grec, je n'ai pas été déçue. Cela m'a permis de m'ouvrir l'esprit, de me cultiver et ainsi de voyager dans l'histoire aussi bien au travers des cours que des nombreux voyages qui ont été organisés. Ces trois années ont été mémorables, on en apprend énormément avec seulement deux heures par semaine !»

Sihem Hamdaoui, collège Jean des Barres

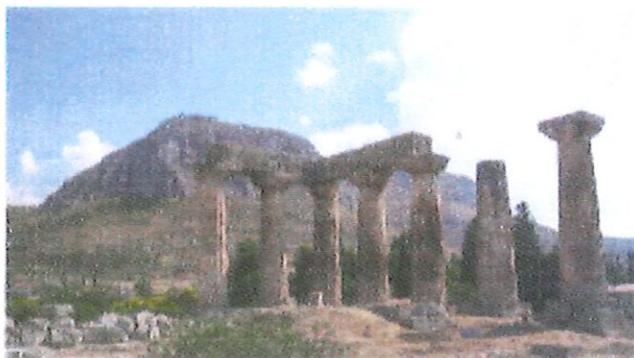


La scolarité

La durée de l'enseignement en classe de seconde, est de **trois heures par semaine**, en grec comme en latin. À la fin de l'année de seconde, tout élève a la possibilité de conserver ces options en classe de première sous la forme d'un enseignement de spécialité ou d'une option facultative. Tout élève a aussi la possibilité d'arrêter l'option à la fin de la classe de seconde.

Les programmes

Les programmes de latin et de grec en classe de seconde tournent autour de la Méditerranée comme lieu d'échanges et d'affrontements, et de la question de l'Homme: l'homme et l'animal, l'homme et le divin, soi-même et l'autre; le programme de première aborde le thème de la cité: la politique et le sacré, l'individu en société, dans la sphère publique et privée. En terminale, le programme est étroitement lié au programme de philosophie: il s'articule autour des interrogations philosophiques, scientifiques, et religieuses portant sur la place de l'homme dans l'univers.



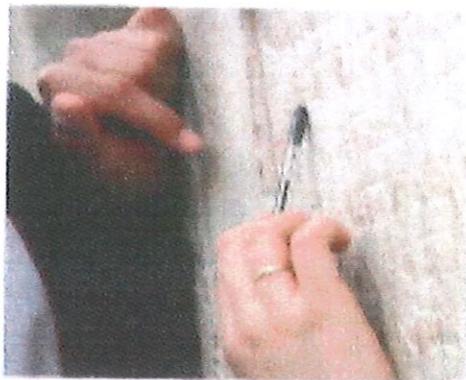
«Au début ça ne me paraissait pas très attrayant, j'avais des préjugés par rapport au grec. Mais je me suis rendu compte que les cours sont très enrichissants, notamment pour la culture qu'ils apportent. L'étude de philosophes comme Platon ou Socrate apporte des notions qui sont utiles dans d'autres cours.»

Morad Sacuti, collège Beaumarchais

L'alphabet grec

Au début de leur année de seconde, les élèves apprennent à lire le grec. Cet apprentissage se fait progressivement, beaucoup parviennent vite à se familiariser avec les lettres grecques dont certaines sont déjà connues: le pi π , le delta δ , ou l'omega, ω .

«τοσπόνδε μέντοι αὐτῶν δέομαι : τοῦς ὑεῖς μου, ἐπειδὴν ἠβήσωσι, τιμωρήσασθε, ὦ ἄνδρες, ταῦτά ταῦτα λυποῦντες ἄσπερ ἐγὼ ὑμᾶς ἐλύπουν, ἐάν ὑμῖν δοκῶσιν ἢ χρημάτων ἢ ἄλλου του πρότερον ἐπιμελεῖσθαι ἢ ἀρετῆς, καὶ ἐάν δοκῶσι τι εἶναι μηδὲν ὄντες, ὄνειδίζετε αὐτοῖς ὥσπερ ἐγὼ ὑμῖν, ὅτι οὐκ ἐπιμελοῦνται ὧν δεῖ, καὶ οἴονται τι εἶναι ὄντες σὺδενὸς ἄξιοι. καὶ ἐάν ταῦτα ποιῆτε, δίκαια πεπονθὼς ἐγὼ ἴσομαι ὑφ' ὑμῶν αὐτὸς τε καὶ οἱ ὑεῖς.»



Les grands mythes

En terminale, les élèves traduisent les grands textes de la mythologie. Ici, au chant XXII de l'Illiade, Achille vient de tuer Hector, et les Grecs se pressent autour de son cadavre:

ἢ ῥα, καὶ ἐκ νεκροῦ ἐρύσσειτο χάλκεον ἔγχος,
καὶ τό γ' ἀνευθεν ἔθηχ', ὃ δ' ἀπ' ὀμων τούγε' ἐσύλα
αιματοῖεν': ἄλλοι δὲ περιδραμον υἱεὺς Ἀχαιῶν,
οἳ καὶ θηήσαντο φωνὴν καὶ εἶδος ἀγχιτόν
Ἴκτορος: οὐδ' ἄρα οἳ τις ἀνατιητὶ γε παρήσθη,
ὥδε δέ τις εἶπεσκεν ἰδὼν ἐς πλησίον ἄλλον:
ὦ πόποι, ἦ μάλα δὴ μαλακιώτερος ἀμφοράσθηναι
Ἴκτωρ ἢ ὅτε νῆας ἐνέπρησεν πυρὶ κηλέη.



Beaucoup de textes étudiés en grec et en latin permettent de se préparer à l'épreuve de philosophie, en classe de terminale. Dans ce texte, le philosophe Sénèque exhorte son disciple Lucilius à devenir maître de son temps :

«Quem mihi dabis qui aliquod pretium temporis ponat, qui diem aestimet, qui intellegat se cotidie mori? In hoc enim fallimur, quod mortem prospicimus: magna pars eius iam praeterit: quidquid aetatis retro est mors tenet.»

«Qui me citeras-tu qui soit capable d'accorder quelque prix au temps, qui sache estimer la valeur d'un jour, qui puisse comprendre qu'il meurt chaque jour? En ceci en effet nous sommes trompés, à savoir que nous regardons la mort devant nous: une grande partie de la mort est déjà passée. Tout ce qui de notre vie est derrière nous, la mort le tient.»

«Il dit, et arrache du cadavre la lance d'airain : il la pose à l'écart, et dépouille les épaules d'Hector de leur sanglante armure. Alors tous les enfants des Grecs accourent en foule, et contemplant avec étonnement la grandeur et la beauté d'Hector : il n'en est aucun qui ne lui fasse quelque blessure ; puis, se regardant les uns les autres, ils disent :

« Grands dieux ! Hector est maintenant plus facile à se laisser aborder que lorsqu'il embrasait nos vaisseaux d'un feu dévorant. »
Ils parlent ainsi, et chacun veut encore le frapper.»

«Je suis en première année de médecine, il n'y a pas un seul cours ou il n'y ait un mot qui vienne du grec. Alors évidemment quand il s'agit de mots clés à retenir tout devient plus simple pour celui qui a fait du grec.»

Sajo Drame, collège Albert Camus

Les langues anciennes au baccalauréat

Dans le cadre de la nouvelle réforme du bac, les élèves pourront présenter le grec ou le latin dans le cadre de la spécialité «Langues et cultures de l'Antiquité» ou bien comme enseignement facultatif. Comme les autres spécialités, l'épreuve de «Langues et cultures de l'Antiquité» sera affectée du coefficient 16. Les épreuves comprendront un oral et un écrit.

Dans le cadre de l'enseignement facultatif, le latin et le grec seront les seules options qui permettront d'octroyer aux candidats des points bonus pour l'obtention du baccalauréat : les points au-dessus de la moyenne en première et en terminale seront affectés du coefficient 3.



«Le grec et le latin sont des options qui présentent de nombreux avantages. J'ai pu grâce à ces options obtenir une mention au bac. Actuellement, je suis en classe préparatoire littéraire et je m'aperçois chaque jour de l'utilité de ces options, sans cesse en corrélation avec les autres matières que j'étudie.»

Delfina Abazaj, collège Albert Camus

Ils ont choisi le grec ou le latin lors de leur inscription au Lycée Jean Vilard, et l'ont conservé jusqu'au bac

Sadio Dramé, bac S 2011 • Joëlle Mbeke, bac ES 2011 • Hissina Paqueti, bac S 2011 • Mubaita Duboisson, bac L 2011 • Aristote Mafitamsene, bac L 2011 • Zineb Abdelli, bac L 2015 • Aminata Kouta, bac ES 2011 • Mélyssa Mougnez, bac ES 2011 • Maron Lobet, bac S 2011 • Aymeric Bousignol, bac L 2011 • Florine Draute, bac L 2011 • Dina Drama, bac S 2009 • Médina Zeremli, bac S 2018 • Inanze Chekiba, bac S 2018 • Laura Koebelen, bac L 2010 • Léa Martin, bac S 2009 • Vanessa Barlier, bac ES 2008 • Alexia Monec, bac S 2009 • Cédric Gros, bac S 2009 • Niaméy Drama, bac S 2009 • Romain Dumay, bac S 2009 • Kevin Nielsen, bac S 2009 • Emeline Goutchde, bac S 2010 • Marie Quicq, bac S 2010 • Tiffany Tausche, bac S 2010 • Antonia Demulder, bac S 2010 • Axelle Martinez-Terruel, bac S 2010 • Lucile Delubac, bac S 2010 • Perrine Cormont, bac S 2010 • Maeva Christophe, bac S 2010 • Christiane Koffi, bac S 2004 • Laure Vallée, bac L 2004 • Christèle Jurettig, bac L 2004 • Marie Chastelin, bac L 2009 • Florian Lamason, bac L 2009 • Hada Traoré, bac S 2018 • Karim Tyar, bac L 2017 • Luka Martin, bac S 2018 • Nathalie Tallipierre, bac ES 2003 • Florian Médié, bac S 2003 • Xavier Bezelin, bac S 2003 • Kholoud Ajam, bac S 2009 • Kevin Seifert, bac S 2008 • Mounon Poutar, bac S 2008 • Maxime Chaudelle, bac S 2008 • Etienne Herencin, bac ES 2008 • Malvina Beltrami, bac S 2008 • Emeline Bésoude, bac S 1996 • Adriana Dintz-Zagnio, bac S 1997 • Kristel Dussencq, bac S 2001 • Rémy Langlais, bac L 2008 • Birsen Iuzubek, bac S 2006 • Véronique Many, bac 2008 • Sabine Many, bac S 2009 • Sophie Teixeira, bac S 2008 • Anthony Legrand, bac ES 2009 • Alexia Zanga Medha, bac L 2017 • Mounon Hazard, bac S 2017 • Nicolas Devareme, bac S 2017 • Patoumata Tandjigora, bac L 2017 • Méloéy Cochet, bac S 2009 • Audrey Koltren, bac S 2001 • Virginie Legay, bac L 2001 • Anais Faber, bac S 2002 • Clarisse Forking, bac S 2001 • Isabelle Ermond, bac ES 2001 • Valérie Jean, bac S 2004 • Elzeta Benzouza, ils ont choisi le grec ou le latin lors de leur inscription au Lycée Jean Vilard : bac S 2004 • Hafida Sali, bac L 1997 • Bénédicte Ménil, bac S 1999 • Eva Mélaye, bac S 1999 • Moad Noutti, bac S 2003 • Isabelle Parrette, bac S 1999 • Nam-Yuan NGuyen, bac S 1996 • Magali Pourret, bac S 1998 • Hélène Schoenberg,

bac L 2001 • Julie Slomkowski, bac S 2003 • Cécilia Conray, bac S 2005 • Magdaline Chabazou, bac S 2002 • Camille Guffreton, bac S 2003 • Guillaume Carrouz, bac S 1997 • Madly Bodin, bac S 2003 • Johann Comon, bac S 2018 • Nelin Bartolon, bac L 2017 • Chloé Breunau, bac L 2017 • Nam-Kim NGuyen, bac S 1999 • Lauren Sigler, bac S 1998 • Estelle Manchon, bac L 2001 • Ilan Jollès, bac S 1996 • Nam Phuong NGuyen, bac S 2002 • Marina El Mokhtari, bac L 2002 • Ilham Ham-dassou, bac L 2002 • Aguilá Radjou, bac S 2001 • Raïssaby Josselin, bac S 2001 • Dilla Tandjigora, bac S 2005 • Amélie Vu, bac S 2005 • Victoire Dumay, bac S 2006 • Marie-Ange Régémarcel, bac L 2006 • Lilas Radjou, bac S 2005 • Laure Rabelle, bac S 2005 • Imbelle Pans, bac S 2002 • Remon Cartaux, bac L 1997 • Julia Martin, bac S 1998 • Clémentine De Grasse, bac L 2000 • Nourdin Kara, bac L 2003 • Joy Slomkowski, bac S 2007 • Mélanie Bourard, bac S 2007 • Jessica Gilot, bac L 2018 • Jessica Blanchard, bac ES 2018 • Mélanie Serrezio, bac ES 2018 • Léa Dormois, bac L 2018 • Sonia Migron, bac S 2018 • Valérian Giez, bac S 2007 • Jennifer Mervallin, bac S 2007 • Sabrina Guiffier, bac ES 2007 • Marie Le Hir, bac L 2007 • Victoire Leclercq, bac S 2007 • Vincent Grégoire, bac L 2007 • Céline Fratucci, bac L 2004 • Edwige Richard, bac L 2003 • Ilham Ghajji, bac S 2005 • Céline Teppy, bac S 2001 • Julien Blanchard, bac S 2004 • Elodie Lalire, bac S 2005 • Céline Puzetto, bac S 1996 • Angéline Galliet, bac S 2001 • Marine Gaillard, bac S 2009 • Gloire Bide-de, bac L 2015 • Mathis Nsouk, bac L 2015 • Walle-rand Delevacq, bac S 2015 • Marson Spijlers, bac S 2015 • Janet Corrélassouy, bac S 2015 • Maxence Mouillet, bac S 2015 • Clément Jovera, bac S 2015 • Elzeta Martinot, bac S 2015 • Emilie Waresquet, bac S 2015 • Damien Geoffroy, bac L 2015 • Mathilde Arregros, bac L 2014 • Romain Ganevino, bac S 2014 • Aurélie Légère, bac L 2014 • Merveille Makindo-

moun Parn, bac S 2014 • Aissatou Drama, bac S 2015 • Chahinez Terbeche, bac ES 2014 • Kevin Meswagier, bac S 2014 • Jeremy Hérisson, bac S 2014 • Yaniselle Nguyen, bac S 2014 • Laura Nicolas, bac S 2014 • Quentin Chartier, bac S 2014 • Benjamin Rigot, bac S 2014 • Seïfedine Ben Hamida, bac S 2014 • Sara Belhouli, bac S 2014 • Delfina Abazaj, bac L 2015 • Aminata Bams, bac S 2015 • Roxane Bopourgo, bac S 2015 • Mathieu Didet, bac S 2015 • Seta Drama, bac S 2015 • Sihem Hamdaoui, bac S 2015 • Agathe Laura-Delhouail, bac S 2015 • Mélyssa Luciani, bac S 2015 • Amélie Dugué-Perrot, bac ES 2015 • Clotilde Guilbert, bac S 2015 • Corinne Mollet, bac S 2015 • Jennifer Barais, bac L 2012 • Alison Defosse, bac L 2012 • Lina Elmehdi, bac L 2012 • Jessica Laviron, bac L 2012 • Caroline Mougé, bac L 2012 • Chloé Buisquet, bac L 2012 • Navel Essid, bac S 2012 • Mickaël Leferre, bac S 2012 • Léa Thiébaud, bac S 2018 • Sirine Ben Hamida, bac ES 2017 • Myriam Maamar El Hadj, bac ES 2017 • Calypso Delevacq, bac S 2017 • Margaux Gilles, bac S 2017 • Oghélie Lelias, bac L 2012 • Kimberley Caugnon, bac L 2013 • Angèle Laëre, bac L 2012 • Laurine Bazzi, bac L 2016 • Droucilla Clodion, bac S 2016 • Guillaume Didi, bac S 2016 • Morgane Herbizier, bac S 2016 • Sarah Perrin, bac S 2016 • Iona Yatabere, bac S 2016 • Charlotte Petit, bac S 2016 • Nacem Lemo, bac S 2017 • Gracie Mbeke, bac S 2017 • Kilian Lecroonier, bac 2017 • Sarah Helly, bac S 2018 • Marlon Haan, bac S 2017 •樊妮·Castello, bac ES 2016 • Vimalakumar Saguerre, bac S 2016 • Rachid Tcherfatine, bac S 2016 • Antonia Radjou, bac S 2016 • Arieta Abazaj, bac S 2016 • Clément Milharion, bac ES 2016 • Céline Maouché, bac S 2016 • Julie Chassard, bac S 2016 • Issaël Bourrier, bac S 2019 • Lucie Perrin, bac S 2019 • Eva Bergue, bac S 2019 • Bertille Assquetil, bac S 2019 • Camille Laving, bac ES 2019 • Valentin Ferry, bac S 2019 • Schiphra Lemo, bac S 2019 • Ama Traoré, bac S 2019 • Lina Fernandez, bac S 2019 • Praline Héry, bac S 2019 • Angèle Torrens, bac S 2019 • Nathan Geoffroy, bac S 2019 • Juliette Le Carril, bac S 2019 • Quentin Gougnard, bac S 2019 • Nolwan Chaffray, bac ES 2019 • Yara Oupkennar, bac S 2019 • Zakaria Itri, bac 2019 • Keri Morgant, bac S 2019 • Anais Rassel, bac S 2019 • Marlon Chassard, bac S 2019 • Yara Da Cunha, bac 2016



www.operationmetis.com

ITALIEN

L'italien en 2^{nde}, quelle **bonne idée !**

Les élèves de 2^{nde}, qui choisissent l'option Italien LV3, sont tous débutants. Ils constituent un groupe d'élèves motivés.

Au niveau du Bac, cette option fait gagner des points aux élèves et peut permettre de relever la moyenne pour obtenir une mention.

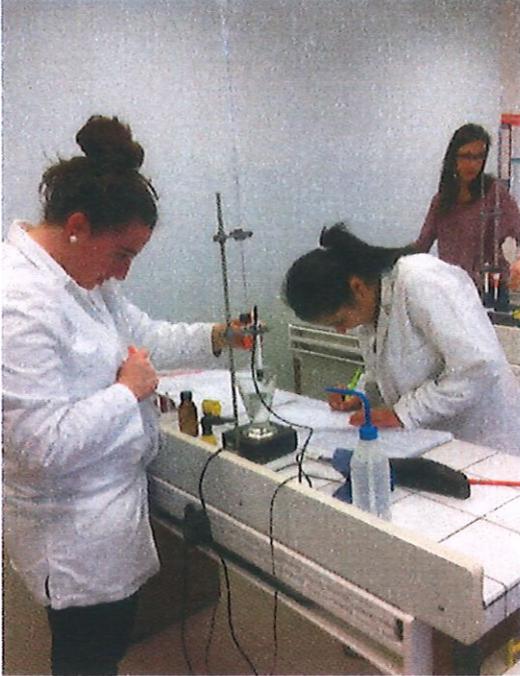
Un enseignement optionnel de 3h par semaine.

- Pour le plaisir d'apprendre une nouvelle langue mélodieuse et facile d'accès (assez proche du français) dans une ambiance agréable.
- Pour enrichir votre parcours de formation (sur Parcoursup par exemple), une option est toujours un plus !!
- Pour découvrir une culture d'exception. L'Italie est en effet le pays au monde le plus doté en sites du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Ces dernières années les élèves de premières et de terminales étudiant l'italien ont d'ailleurs pu visiter Rome, Venise et Florence lors de voyages scolaires organisés régulièrement.
- Pour votre avenir professionnel, parler l'italien peut faire la différence ! Désormais devenue un véritable critère d'embauche, la maîtrise de plusieurs langues étrangères est un atout important. De plus, l'Italie est la 8^{ème} puissance économique au monde et la France et l'Italie sont, l'une pour l'autre, le deuxième partenaire commercial.

LV3 Italien en seconde

Si vous êtes intéressé(e),

Pensez à le signaler lors votre inscription en seconde.



L'option Sciences et Laboratoire au Lycée Jean Vilar

L'option Sciences et Laboratoire au lycée Jean Vilar propose aux élèves un enseignement axé principalement sur l'expérimentation en physique et en chimie. A partir de situations liées pour la plupart à leur vie quotidienne, les élèves découvrent la démarche expérimentale les gestes techniques du travail de laboratoire.

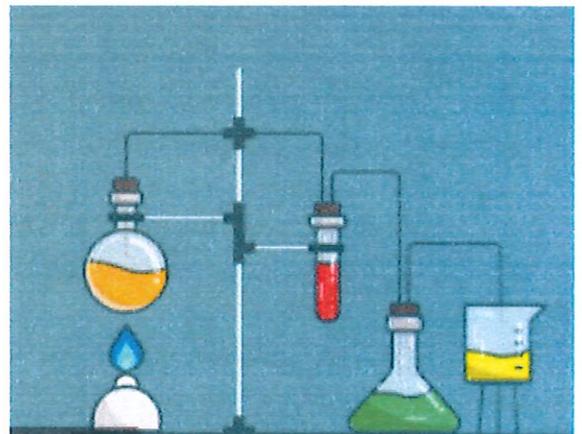
Les activités proposées permettent ainsi aux élèves de se perfectionner dans les techniques expérimentales déjà travaillées dans l'enseignement de physique chimie du tronc commun, mais aussi d'en découvrir de nouvelles. L'objectif est également de travailler les autres compétences du profil scientifique que sont la rigueur dans l'expression écrite, la capacité à analyser un phénomène et à restituer clairement un raisonnement, et la capacité à évoluer au sein d'un groupe.

Enfin, il s'agit de découvrir au détour de certaines activités les métiers en lien avec la physique et la chimie.

Voici à titre d'exemple quelques séquences et travaux déjà réalisés :

- Fabrication d'un produit fini (savon) à partir d'agroressources ;
- Mesure de la hauteur d'un bâtiment par différentes méthodes utilisant un Smartphone ;
- Etude des additifs alimentaires ;
- Production d'articles de magazine, de comptes-rendus d'expériences, de présentations orales.

Cette option s'adresse à tout élève ayant un goût prononcé pour les sciences, sans prérequis sur le niveau en physique chimie. Son objectif peut être de se conforter dans le choix d'une première à dominante scientifique ou simplement de découvrir les activités en lien avec un laboratoire. La curiosité vis-à-vis des phénomènes scientifiques est une qualité importante. Enfin, de nombreuses séquences de travail laissent les élèves gérer leur temps pour aboutir à une production : il faut donc déjà savoir faire preuve d'une bonne autonomie dans son travail.



DOCUMENTS pour INFORMATION

OPTION domaine TECHNOLOGIQUE

SANTE et SOCIAL



L'option « santé-social » permet :

→ D'explorer des **questions de société relevant du champ de la santé et du social**

→ D'introduire **deux des spécialités de 1^{ère} ST2S** : Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales (STSS) et Biologie et Physiopathologie Humaines (BPH)

→ De découvrir les poursuites d'études dans les secteurs paramédical, médico-social et social **en échangeant par exemple avec des professionnels**



A travers des activités technologiques sous une double approche (STSS et BPH) ancrées dans des thèmes tels que : **Action humanitaire, Hôpital : images et réalités, Santé innovation, Ages extrêmes de la vie, Handicap et inclusion au quotidien, Pauvreté, logement et santé, Vivre ensemble sur un territoire ...**



1h30/
semaine

Animée par deux
enseignants : un de
STSS et un de BPH



Qualités et compétences développées :

curiosité



oral



travail de groupe



relations
humaines



autonomie



DOCUMENTS pour INFORMATION

OPTION domaine TECHNOLOGIQUE

MANAGEMENT et GESTION



A partir d'exemples actuels l'objectif est de vous amener à réfléchir aux concepts de l'entreprise et de vous faire travailler en mode projet comme dans l'entreprise

Trois thèmes ;

– S'engager et entreprendre, de l'intention à la création ; exemple : Comment Steve Jobs a-t-il eu l'idée de créer Apple ?

Et moi, si j'ai envie de créer mon entreprise de quoi ai-je besoin ?

– Organiser et décider, des objectifs à la réalisation ; exemple ; Comment Lidl a-t-elle choisi de lancer des vêtements alors que ce n'est pas son cœur de métier ? Et moi de quoi ai-je besoin pour gérer une entreprise, quelles décisions, quel financement ?

– Évaluer et évoluer, du pilotage aux développements numériques exemple : Comment et pourquoi Nike intègre t'elle des puces dans mes chaussures ? Et moi que puis-je faire pour intégrer de la technologie dans ma vie quotidienne ?

Durée : 1h30 par semaine

MANAGEMENT ET GESTION

1 H 30 PAR SEMAINE

CLASSE DE SECONDE,
ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE
OPTIONNEL

Rejoignez l'atelier de Théâtre du Lycée Jean Vilar !

L'atelier de théâtre est ouvert à toutes et tous les élèves qui le souhaitent, de la 2nde au post-bac, qu'ils aient déjà fait du théâtre ou non.

Les répétitions ont lieu le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30, dans la perspective de plusieurs représentations, l'une au Théâtre Luxembourg, les autres au lycée.

Les séances sont encadrées par une professeure de français et par un comédien professionnel.

Cet atelier de pratique théâtrale s'accompagne de plusieurs sorties (conseillées mais non obligatoires) en soirée tout au long de l'année pour assister à des représentations dans des théâtres à Meaux et à Paris.

Les inscriptions à cet atelier ouvriront dès la rentrée de septembre.